

Tags: VSA Archiv, Records Management, Lobby, Elektronisch, PR/Werbung, Ausbildung, Weiterbildung,

Eintrag 106567

En mettant en évidence des noms sur les acteurs agissants et des institutions qui les emploient, le chapitre rend hommage à la primauté de la ressource humaine dans le fonctionnement associatif et à la force de la communauté sur l'individu. La culture mémorielle d'une association fait partie de la culture archivistique.

En mettant en évidence des noms sur les acteurs agissants et des institutions qui les emploient durant ces 25 dernières années, notre contribution a voulu rendre hommage à la primauté de la ressource humaine dans le fonctionnement associatif. Certes, l'AAS s'est allégée d'une partie de son système de milice, en transférant (c'est une première !), à la fin des années 1990, des tâches administratives sur un secrétariat. Toutefois, elle restera toujours dépendante des apports de ses membres pour la faire bouger, assimiler les plus récents développements de l'archivistique et adapter en conséquence ses prestations.

En 25 ans, l'AAS n'est plus la même, ses sociétaires non plus. Ils ont grandi ensemble, ils ont entretenu un grand pouvoir d'identification entre eux. La génération des archivistes de 2022 est mieux formée, plus flexible et plus hardie que la précédente qui allait au-devant des nouvelles filières de formation, acquérir des savoirs et des pratiques au contact des réalités de l'archivage électronique et de la maîtrise du cycle complet de gestion des documents.

Descendre le cours des années 1997 à 2022, c'est retrouver une société qui fête brillamment ses 75 ans d'existence, sur trois jours d'affilée, à Zoug, mais déjà consciente d'être devant les défis inédits de la formation, de l'archivage électronique et des heures sombres de l'histoire suisse. L'irruption de l'informatique et d'Internet ont rendu les environnements professionnels plus complexes, les contraintes plus nombreuses et les incertitudes plus oppressantes. Le salut de l'archiviste : se rapprocher de sa communauté, accepter des normes et des standards, entrer dans des réseaux de relations larges. Le Code international de déontologie des archivistes que l'AAS fait sien dès 1998, vient lui rappeler la primauté du groupe sur l'individu. Le temps est révolu de l'archiviste qui s'en tenait à gérer l'héritage de ses prédécesseurs. et à avoir pour horizon sa seule commune ou son seul canton. L'enjeu est dorénavant national et international, les pratiques s'appliquent universellement, et l'interopérabilité et l'interconnectivité caractérisent les réseaux informatiques.

25 ans plus tard, l'AAS, certes, a pris de l'âge, mais elle a surtout gagné en maturité, en crédibilité et en légitimité. Force est de constater que les archivistes n'ont jamais eu autant de défis professionnels à relever, tant théoriques que pratiques, techniques que technologiques. Les trous de mémoire de l'histoire suisse ont balisé le parcours des archivistes impliqués de manière permanente et impérative dans le débat sociétal. L'affaire des fonds juifs durant la Deuxième Guerre mondiale interroge sur la place des archives et le rôle des archives dans la constitution d'une mémoire nationale.

Assaillis de toutes parts, les archivistes ont fait de leur association leur espace de formation et d'échanges d'expériences, d'élaboration de leur plan stratégique et de leur politique de relations publiques. L'organisation et la gouvernance ont été profondément modifiées, les mandats des groupes de travail ont été réorientés pour une partie d'entre eux, la CDA et le CECO sont venus en appui et ont porté les messages qui s'imposaient devant les autorités et les savoirs devant les membres qui en ont largement profité pour les appliquer dans leur propre institution.

Entre 2019 et 2022, la fermeture à répétition des locaux d'archives a suscité des réactions courroucées des historiens et des chercheurs ; elle a perturbé des cursus universitaires. On s'étonne alors de la modestie des produits numériques en ligne, du sous-développement des salles virtuelles. A nouveau, on interpelle les archivistes. En fait, les services d'archives dépendent de ce que leurs autorités de tutelle veulent bien investir Et on ne peut pas leur reprocher d'avoir demandé !

Les archivistes, ont affiché leur solidarité, leur unité de doctrine. Ils ont pris la parole à travers des résolutions et des déclarations. En dépassant le simple diagnostic du début sur la versatilité de l'informatique., ils font valoir désormais des solutions. Ils entendent être considérés comme des prestataires de services et pouvoir intégrer (c'est en tout cas notre souhait) les grandes préoccupations actuelles : le réexamen de la sécurité des bâtiments en cas de guerre ; les dérèglements climatiques, les liens entre transition numérique et transition écologique.

Tant bien que mal, la revue *arbid* continue à traverser les aléas, la politique éditoriale connaît un coup d'arrêt en 2013, la représentation sur le plan international tend à s'essouffler, le lobbying peine à trouver une ligne de conduite.

Ce qui servit de ferment à la collaboration entre les professions des sciences de l'information, dès 1986, la mise ne place de filières communes, est en train de s'étioler avec la fusion des différentes professions bibliothéconomiques et documentaires.

Dès lors, pour qu'elle continue d'exister et de rayonner, l'AAS doit répondre à plusieurs exigences : être tout à la fois un étendard, un point de ralliement, un espace de formation et d'échanges. A la valeur d'entraide agitée à l'origine, sont venues s'ajouter des valeurs de compétences, de savoir-être et de savoir-faire. La dimension pédagogique reste liée à une ressource humaine, l'archiviste doit rester au cœur du débat et de la démarche. Il n'est pas seulement un gardien, un architecte ; il est également et surtout un expert, un guide, un interlocuteur.

L'archiviste ne doit pas oublier ce qu'il doit à son association, à la fois une valeur-refuge et une culture archivistique. Nous osons espérer par notre contribution lui avoir apporté une certaine culture mémorielle de la société professionnelle qui l'accueille.

Entre 2019 et 2022, lors de la pandémie du COVID, la fermeture à répétition des locaux d'archives a suscité des réactions courroucées des historien-ne-s et des chercheur-e-s; elle a perturbé des cursus universitaires. Le grand public s'étonne alors de la modestie des produits numériques en ligne, du sous-développement des salles virtuelles. A nouveau, on interpelle les archivistes. En fait, les services d'archives dépendent de ce que leurs autorités de tutelle veulent bien investir. Et on ne peut pas leur reprocher d'avoir demandé plus de moyens!

Face à ces aléas, les archivistes ont affiché leur solidarité, leur unité de doctrine. Ils ont pris la parole à travers des résolutions et des déclarations. En dépassant le simple diagnostic du début sur la versatilité de l'informatique, ils font valoir désormais des solutions. Ils entendent être considérés comme des prestataires de services et pouvoir intégrer (c'est en tout cas notre souhait) les grandes préoccupations actuelles: le réexamen de la sécurité des bâtiments en cas de guerre, les dérèglements climatiques, les liens entre transition numérique et transition écologique.

L'archiviste reste un être humain

Dès lors, pour qu'elle continue d'exister et de rayonner, l'AAS doit répondre à plusieurs exigences: être tout à la fois un étendard, un point de ralliement, un espace de formation et d'échanges. A la valeur d'entraide agitée à l'origine sont venues s'ajouter des valeurs de compétences, de savoir-être et de savoir-faire. La dimension pédagogique reste liée à une ressource humaine, l'archiviste doit rester au cœur du débat et de la démarche. Il n'est pas seulement un gardien, un architecte; il est également et surtout un expert, un guide, un interlocuteur.

L'archiviste ne doit pas oublier ce qu'il doit à son association, à la fois une valeur-refuge et une culture archivistique. Nous osons espérer par notre contribution lui avoir apporté une certaine culture mémorielle de la société professionnelle qui l'accueille.

[Annex Histoire de l AAS](#)



Gilbert Coutaz

Gilbert Coutaz a été directeur des Archives cantonales vaudoises de 1995 à 2019. Il a présidé l'Association des archivistes suisses entre 1997 et 2001, après avoir été membre du Comité directeur de la Section des Associations professionnelles d'archivistes du Conseil international des archives entre 1992 et 2000. Pour ses mérites, l'AAS l'a nommé membre honoraire en septembre 2019.

Membre de plusieurs comités de sociétés d'histoire, il est à l'origine en 1998 de Réseau-PatrimoineS Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, en 2004 de COSADOCA (Consortium de sauvetage documentaire en cas de catastrophe), et en 2011 de Mnémopôle.

Entre 2006 et 2014, il a enseigné l'archivistique aux Universités de Berne et de Lausanne dans le cadre du Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science (MAS ALIS). Il est notamment l'auteur de

[*Archives en Suisse. Conserver la mémoire à l'ère numérique*](#) paru en 2016.

Abstract

Français

En mettant en évidence des noms sur les acteurs agissants et des institutions qui les emploient, le chapitre rend hommage à la primauté de la ressource humaine dans le fonctionnement associatif et la force de la communauté sur l'individu. La culture mémorielle d'une association fait partie de la culture archivistique.

Deutsch

Indem es die Namen der Akteure benennt und die Institutionen aufführt, für welche diese arbeiten, würdigt das Kapitel den Vorrang der Humanressourcen in der Vereinsarbeit und die Stärke der Gemeinschaft gegenüber dem Einzelnen. Die Erinnerungskultur eines Vereins ist Teil der Archivkultur.